



Garde-frontières

Arrêté fédéral du 1^{er} octobre 2021 concernant la reprise du règlement (UE) 019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) no 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (développement de l'acquis de Schengen)

But

La Suisse doit mettre plus de fonds et de personnel à la disposition de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex).

Situation actuelle

La Suisse fait partie de l'**espace Schengen** depuis 2008. Dans cet espace, les personnes peuvent voyager librement car il n'y a généralement pas de contrôle des frontières. Les pays de l'espace Schengen contrôlent leurs frontières extérieures avec l'appui de Frontex. Pour ce faire, ils fournissent chaque année de l'argent et du personnel à **Frontex**. En 2021, la Suisse a versé 24 millions de francs à Frontex et a fourni l'équivalent de six postes à plein temps.

L'UE a décidé de développer Frontex et de mettre plus d'argent et de personnel à sa disposition. En tant que membre de l'espace Schengen, la Suisse doit participer à ce développement. Le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé de soutenir ce développement. Cette décision a fait l'objet d'une demande de référendum. C'est pour cette raison que nous votons à présent sur ce sujet.

Qu'est-ce qui changerait ?

Si l'objet est accepté, la Suisse mettra plus d'argent et de personnel à la disposition de Frontex. D'ici à 2027, la contribution annuelle sera augmentée progressivement pour atteindre 61 millions de francs. En outre, le personnel suisse sera progressivement augmenté jusqu'à atteindre une quarantaine de postes à plein temps d'ici à 2027.

Espace Schengen

L'espace Schengen se compose des pays de l'UE, de la Norvège, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Suisse. Chypre et l'Irlande font l'objet d'une exception et la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie n'ont pas encore rejoint l'espace Schengen. Dans cet espace, les voyageurs peuvent circuler sans contrôle de passeport. La coopération policière et juridique entre ces pays est aussi améliorée. Toutes les modifications apportées à l'accord doivent également être appliquées par la Suisse.

Frontex

Frontex est une agence de l'UE. En 2019, l'UE a commencé à développer Frontex et à mettre plus d'argent et de personnel à sa disposition. D'ici à 2027, 10'000 personnes seront disponibles pour les contrôles des frontières si nécessaire. De plus, le budget de Frontex sera augmenté et atteindra environ 1.2 milliard de francs par an d'ici à 2027. En outre, 40 observatrices et observateurs des droits fondamentaux seront déployés aux frontières extérieures. En cas de violation des droits fondamentaux, ils pourront prendre des mesures.



Oui

Arguments des partisan-e-s

- La Suisse dépend d'une bonne protection des frontières de l'espace Schengen pour rester sûre.
- Frontex restera en place, même si la Suisse n'y contribue pas. Toutefois, la Suisse ne pourra plus participer aux décisions concernant Frontex.
- Le développement de Frontex permettra de mieux protéger les droits fondamentaux. La Suisse doit donc contribuer à son développement.

Non

Arguments des opposant-e-s

- Malgré son importante contribution à Frontex, la Suisse ne peut pas participer aux décisions concernant Frontex comme les pays de l'UE.
- À l'avenir, Frontex recevra plus d'argent et p.ex. des armes pour appliquer la politique migratoire de l'UE par la force.
- Frontex néglige les droits fondamentaux et des gens meurent parfois aux frontières extérieures de l'espace Schengen.

Conseil national



oui

88 oui
80 non
28 abstentions

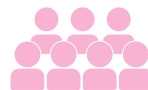
Conseil des États



oui

30 oui
14 non
0 abstentions

Conseil fédéral



oui



Tu trouveras la vidéo et plus d'informations sur l'objet de la votation ici :
easyvote.ch/garde